

ECOGRAPHITE 0.031*

L'ISOLANT ETE/HIVER:

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



A+

A+ A B C

Toute lame d'air supérieure à 30 mm, apporte à votre habitat :

- L'été de l'air surchauffé, par les parois extérieures (40-50°C pour les murs 60-80°C sous-toitures).
- L'hiver de l'air de température négative refroidissant la paroi intérieure
 - Toute saison elle amplifie les bruits de l'extérieur.

INCONFORT PERMANENT et SURCONSOMMATION ENERGETIQUE

Seul l'isolation par ECOGRAPHITE par sa composition unique: 100 % Carbone spécifique et air, (A+ et sans COSV*) vous apporte à la fois:

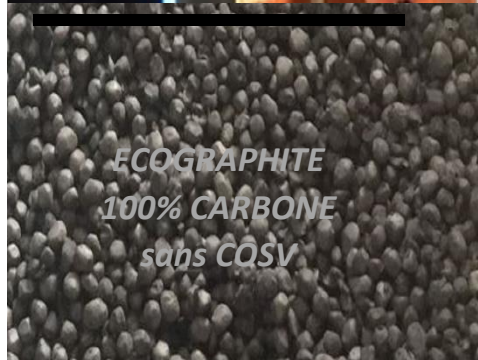
- + Absence de risque de pollution de l'air intérieur (pas de fibre, pas de COSV*)
- + Résistance Thermique λ 0.031 selon exigences pour DPE et aides CEE (R sup a 3 en 10cm)

Par sa forme et sa granulométrie continu (1 à 4 mm) assure un empilement optimum réduisant:

- Le débit d'air de 75% derrière votre cloison intérieur.
- Les bruits de l'extérieur de 30 DB.
- + Facilité de mise en œuvre car aucun produit toxique.

(*) Les COSV (Pentane, Pesticide, Fongicide, Ignifugeant) sont des Composés volatils solides à température ambiante (donc A+), mais volatils, toxiques et persistants au-delà de 30°C; Or l'été, le flux d'air dans les murs, est de 40-60°C, la porosité à l'air des cloisons intérieurs, et au travers des produits en vrac, diffuse alors ces polluants de manière persistante à l'intérieur de l'habitat.

Raison pour laquelle nous proposons exclusivement l'ECOGRAPHITE exempt de COSV, pour l'isolation de locaux à usage d'habitation, et notre gamme polystyrène graphite ou non, exclusivement aux entreprises avec ACERMI et Avis technique du CSTB (exemple Injecstyrene).



ECOGRAPHITE
100% CARBONE
sans COSV



SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : adresse commerciale 120 route des Macarons 06560

Sophia-Antipolis Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Mai 24

DOCUMENT A CONSERVER avec copie de notre facture dans votre CIL conformément à l'Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

CARACTERISTIQUES DE L'ECOGRAPHITE

THERMIQUE: R=1/31 mm(**Lambda 0,031**) à 18°C PV Ref ISO 8894-2, n°2100307 du 9/4/21 laboratoire accréditation Cofrac N° 1-1483 et Rth sup a 3.7 en 13 cm selon NF EN 12667 PV n° RE0922 FB-02 du 8/9/ 2022 laboratoire accréditation Cofrac n° 1-6565 selon exigences pour DPE et aides CEE selon Annexe 7 de l'arrêté ministériel du 10 décembre 2021, (ACERMI pour les produits exigeant un Avis technique du CSTB ou Laboratoire accrédité COFRAC pour les autres).

ACOUSTIQUE Sur maison individuelle, réduit les bruits extérieurs **jusqu'à 30 dB**, et les bruits aériens et solidiens intérieurs **jusqu'à 58 dB**. (selon le classement des voies et configuration). (attention la cavité doit être saturée en ECOGRAPHITE).

PERSPIRANT: Perméabilité à la vapeur d'eau coefficient μ (μ) = 3 à 5 ou Sd = 0,03 à 0,05 m, (pas besoin de pare-vapeur) et aucun risque de condensation ou de pourrissement de l'isolant.

RESISTANT : au **FEU M1** selon norme NF P92-507 : et Euroclasse B1 S1d0 selon la norme européenne EN 13501-1, à L'**EAU** (aux champignons et moisissures), aux **RONGEURS**, et vieillissement sans COSV* ajouté

DÉPHASAGE : 6 heures en 20 cm d'épaisseur et + si comprimé. CHALEUR SPECIFIQUE : 1.450 J/kg. K

CONDITIONNENT sacs de 500 litres (8-9 kg) contrôlés conformément EN 9325, conservation illimitée à l'abri du soleil et rayons UV.

MISE EN ŒUVRE SIMPLE ET RAPIDE :

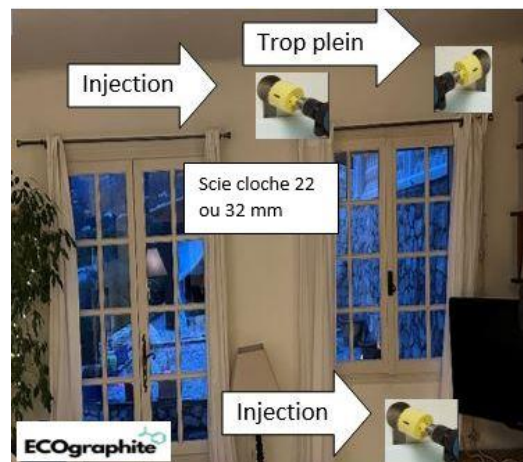
1 Vérifier : **Electricité aux normes**, isolant conduits de cheminées M0 ; **Boucher** les éventuelles fissures ou éléments disjoints de plus de 3mm.

2 Remplissage : (pour l'acoustique bien saturé les cavités)

- Par déversement : verser et recouvrir d'un pare-pluie.

- Par Injection : pour chaque cavité percer (scie cloche) : 1 orifice pour l'injection, a 50 cm du Haut de la cavité et 1 orifice d'évacuation d'air (qui servira de trop-plein) en haut de la cavité. Injecter l'Ecographite (vitesse de remplissage 2/3 du débit air du compresseur), lorsque les billes sortent par le trop-plein obturer avec un Sopalin le trop plein, quelques petites injections encore, et c'est fini.

3 Reboucher avec les pastilles de la scie cloche.



4- **REEMPLIR** le carnet d'information du logement CIL. (Notre facture + documents ci-dessous + bon de livraison. L'intégralité de ces documents est obligatoire pour le DPE et le CIL en cas de vente de votre bien (loi du 10 décembre 2021)


En cas de vente le CIL a même valeur que le contrat de vente, et engage votre responsabilité à l'égard de tout nouvel acquéreur sur les produits utilisés et leur mise en œuvre.

C'est terminé CONFORT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE ETE-HIVER PATRIMOINE VALORISÉ

Facture d'énergie réduite et DPE amélioré



SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : adresse commerciale 120 route des Macarons 06560 Sophia-Antipolis Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Mai 24 DOCUMENT A CONSERVER avec copie de notre facture dans votre CIL conformément à l'Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

 Marque Déposé Procédé breveté		<h1 style="text-align: center;">Coefficient d'isolation Thermique R ECOGRAPHITE</h1> <h2 style="text-align: center;">selon système normatif</h2>		
<h3>calcul</h3>		<h3>R = épaisseur/lambda</h3>		Pour aides CEE: Rth = R moyen -k*SR $SR = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^n (R_i - R_{moyen})^2}{(n - 1)}}$
Epaisseur en cm ECOGRAPHITE	Litres/m2	Pour information Ref. EN 12667 et EN 12664 PV Swisspor du 23/11/2020 Lambda 0,029 à 10°C	Ref. ISO 8894-2 PV N°2100307 du 9/4/21 laboratoire accrédité Cofrac n°1-1483 lambda 0,031 à 18°C pour DPE	Réf : NF EN 12667 selon Annexe 7 de l'arrêté du 10 décembre 2021 PV n°RE0922FB-002 du 8 sept 2022 Accréditation Cofrac n°1-6565 exigences aides CEE
3	30	1,03	0,97	0,9
5	50	1,72	1,61	1,5
7	70	2,41	2,26	2,1
9	90	3,10	2,90	2,7
10	100	3,45	3,2	3,0
12	120	4,14	3,9	3,6
13	130	4,48	4,19	3,9
15	150	5,17	4,84	4,5
17	170	5,86	5,48	5,2
19	190	6,55	6,1	5,8
20	200	6,90	6,45	6,1
22	220	7,59	7,1	6,7
23	230	7,93	7,42	7,0
Attention depuis 2022 seules les Performances thermiques issues de laboratoire accrédité Cofrac sont à pris en compte dans le DPE et pour les aides CEE				
Plancher bas et vides sanitaires R ou Rth supérieur à 3				
Murs périphériques R ou Rth sup à 3,7				
Plafond haut rampant sous toiture R ou Rth Sup à 6				
Combles perdus R ou Rth sup à 7				

ECOgraphite
Marque Déposé Procédé breveté

RAPPORT D'ESSAIS THERMIQUES
selon EN 12667 et EN 12664

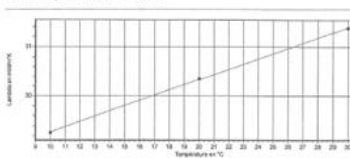
Date: 23.11.2022
Rapport n°: 206540
Méthode d'essai: ISO 8894-2
Équipement d'essai: Laboratoire accrédité Cofrac
Configuration d'équipement: Laboratoire accrédité Cofrac

Références normatives: EN 12667, EN 12664, EN 823, EN 10847, EN 12667, EN 12664

Opérateur: [Signature]

Approuvé par: [Signature]

Enthalpie de la source de chaleur: 1000 W



Mesure 1: 1000 W, 100 mm, 0,031 m²K/W
Mesure 2: 1000 W, 120 mm, 0,031 m²K/W
Mesure 3: 1000 W, 130 mm, 0,031 m²K/W

Polygone de régression Lambda (K): 0,031
R²: 0,999

ICAR - CM2T
4 Rue Lavallier
54000 Moncel-les-Lunville - France
Tel : 33 (0)3 83 76 39 39 - Fax : 33 (0)3 83 76 39 40
E-Mail : info@icar-cm2t.com - http://www.icar-cm2t.com

RAPPORT D'ESSAI n° 2100307
Essai Réalisé: Conductivité thermique - méthode du fil chaud parallèle
Document Normatif: ISO 8894-2
N° ICAR: 206540
Designation de l'échantillon: 20 litres de billes en graphite - ECOGRAPHITE

Valeurs expérimentales
Masse volumique apparente géométrique après étuvage à 40°C: 11 kg.m-3

Température	Conductivité thermique	
	W.m-1.K-1	Moyenne
18	0,031	0,031
291	0,031	0,031

Essai réalisé le 09/04/2021
Date de réception: 06/04/2021

Monsieur le 09/04/2021
Ce rapport comporte 1 page(n)

Le Responsable des Essais
Alexandre STUPPLER

RAPPORT DE CALCUL
RS10221'B-001

Client: ECOGRAPHITE BIOMATRIQUE CARBONE
Adresse client: 410 LE VERDUN
Maison de la Recherche
Agence CODREM: CODREM
Code: 03140 TARGENT FRANCE
Document(s) de référence: Annexe 7 du 10ème arrêté

Révisé par: [Signature]
Fonction: Technicien Process - PBO
Date: 07/10/2022

Révisé par: [Signature]
Fonction: Responsable Essais - PBO
Date: 07/10/2022

Approuvé par: [Signature]
Fonction: Directeur Général
Date: 04/10/2022

SYNTHÈSE DES RESULTATS
RS1022FB-001

Le calcul de la résistance thermique selon l'annexe 7 du 10ème arrêté donne les résultats suivants:

Synthèse des calculs de la résistance thermique	
Épaisseur (mm)	Résistance thermique calculée (m².K/W)
104	3,01
128	3,71
207	6,00
242	7,01

Remarque:
Les calculs de la résistance thermique pour les différentes épaisseurs sont obtenus à partir de l'exploitation des résultats du rapport d'essai de référence RE0922FB-002 du 20 septembre 2022, réalisé par le CODREM sous accréditation COFRAC

SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : adresse commerciale 120 route des Macarons 06560 Sophia-Antipolis Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Mai 24 DOCUMENT A CONSERVER avec copie de notre facture dans votre CIL conformément à l'Arrêté du 27 décembre 2022 relatif au carnet d'information du logement - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

**Fiche BAR EN 102 (*) visite technique préalable Isolation des murs
façades, et pignons par remplissage des vides d'airs par injection
d'ECOGRAPHITE (*) Conforme aux directives du ministère de la transition Ecologique et
Solidaire du 10 décembre 2021 applicable à partir du 1er mai 22**

La fiche de visite technique préalable a pour objectif de faire un état des lieux de la situation avant travaux.
C'est la check-list du travail à exécuter afin que le diagnostiqueur puisse avoir une vision clair.

IDENTIFICATION CHANTIER : Nom.....Prénom : Sté.....
Téléphone :Courriel
Adresse du chantier..... Code postal :Ville.....
Propriétaire ou Locataire Chauffage principal : Électricité Combustible

**TYPOLOGIE CHANTIER ET DESCRIPTION DES
TRAVAUX A REALISER**

Produit utilisé : ECOGRAPHITE
-Épaisseur vide d'air : mm
-Résistance thermique : $R = m^2.K/W$ cf. tableau
fonction de l'épaisseur Ou $U = (1/R)$
-Surface à isoler : M2
-Entourage portes, fenêtres volets roulants oui
non Si oui dimensions en cm (L x l x h) :
cm
-Isolation existante : oui non Si oui R
correspondant, de quels types : Rouleaux
Panneaux Vrac (à ne pas prendre en compte
pour l'obtention de $R=3.7$ en vue de l'obtention
du crédit d'impôt)
-Pare-vapeur existant : oui non Lardage : oui
 non à charge client
-Enlèvement isolation existante : Oui non à
charge client
-Plain-pied R+1 R+2 Accès par comble ou
injection
-Bon état de la couverture : oui non
-Protection des volets roulants et/ou des brise-
soleil orientables (BSO) : oui non
-Caisson de VMC : oui non Si oui, protection
ou déplacement du caisson : oui non
-Conduit de fumée : oui non Si oui obligation
de créer un écart au feu selon NF DTU 24.1

-Spots ou prises électriques intégrés : oui non
 Si oui, protection avec des capots conformes
au NF DTU 45.11 P1-2 oui Nombre de spots à
protéger :
-Pose des repères de boîtiers électriques noyés
dans isolant : oui non

Accès chantier PL : oui non Si oui, demande
de stationnement à prévoir : oui non

INFORMATIONS

Nom de l'entreprise éventuelle
:.....
.....RGE
numéro date
N° Assurance :
Réalisé(e) par :

DATE D'EXÉCUTION DE CHANTIER :
.....
.....

NOM ET SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE
.....
COMMENTAIRES
.....
.....
.....

**Fiche BAR 102 (*) de fin chantier conforme aux normes Isolation des murs
façades, et pignons par remplissage des vides d'airs par injection
d'ECOGRAPHITE (*) Conforme aux directives du ministère de la transition Ecologique et
Solidaire du 10 décembre 2021 applicable à partir du 1er mai 22**

La fiche de fin de chantier a pour objectif de matérialiser la quantité d'isolant et que le diagnostiqueur puisse avoir un visuel sur les travaux réalisés.

IDENTIFICATION CHANTIER : Nom.....Prénom : Sté.....
Téléphone :CourrielAdresse du chantier.....
Code postal :

Propriétaire ou Locataire

Chauffage principal : Électricité Combustible

DESCRIPTION TRAVAUX :

-Isolation de murs de façades ou pignons : par soufflage ou injection par déversement
-Nature des produits isolants : Carbone expansé.
Marque et référence commerciale :
ECOGRAPHITE Marquage CE
-Surface isoler :m2
-Code de fabrication sur les sacs :
Présence des marqueurs spécifiques Ecographite
Oui non
- Poids du sac :6-8 kg
-Entourage Portes fenêtres volets roulants

MISE EN ŒUVRE DE L'ISOLATION :

-Épaisseur d'isolant installée en cm
Coef R selon ISO 8894-2 :
R Selon NF 12667 :
Classe de tassement de l'isolant : S1
-Nombre de sacs de 500 litres utilisé :
Volume correspondant...
-Volume occupé par les portes fenêtres volets roulants :
-Volume réel d'isolant.....
-Étiquette du marquage CE agrafée au présent document (1)
-Étiquette des sacs utilisés agrafée au présent document

-Type de l'éventuelle machine de soufflage :
.....
- Nombre de spots pour prises électriques présents : Référence des capots de protection mis en œuvre :
-Existence d'un espace technique : oui non
-type de contrôle de remplissage opéré.....
.....

INFORMATIONS TRAVAUX RÉALISÉS PAR

Nom entreprise s'il y a lieu :
.....

N° Assurance :

N° RGE..... Date

DATE DU CHANTIER :

NOM ET

SIGNATURE.....

.....

NOM ET SIGNATURE DU CLIENT

.....

COMMENTAIRES :

.....
.....
.....
.....

MARQUAGE CE DÉCLARATION conforme à la
directive EN 13163 : 2008 Annexe ZA concernant les Matériaux d'isolation thermique
des parois opaques définies par la RE 2020, la loi POPE 2021 en France et SIA en Suisse pour la transition
énergétique



Nom du Produit : ECOGRAPHITE®

ECOGRAPHITE® Contrôle conforme à EU
305/2011 du 9/3/2011, EN 13163/ 2008
et RE 2020, et étiquetage conforme
l'article R. 221-23 du code de
l'environnement du 1/09/2013

- Masse volumique apparente 15-18 g/l ;
- Granulométrie G 1-5 mm, Forme : Polymorphe.
Résistance thermique
- Lambda 0.029 à 0°C , 0.031 à 18°C selon ISO 8894-2 PV n°2100307 du 9/4/21 laboratoire accréditation
Cofrac N° 1-1483 avec R= épaisseur/ Lambda pour calcul DPE
Rth selon NF EN 12667 PV n° RE0922 FB-02 du 8 sept 2022 laboratoire accréditation Cofrac n° 1-6565
Rth = 3 en 10 cm, Rth sup a 3.7 en 13 cm, R sup a 6 en 20 cm et Rth = 7 en 23 cm
Rth valeur retenu pour bénéficier des aides CEE
- Comportement au feu ininflammable selon norme NF P92-507 : M1 et selon norme européenne EN
13501-1+A1 : Euroclasse B1 S1d0

Applications : isolation thermique de bâtiments à usage habitation ou recevant du public

Mise en œuvre par déversement insufflation ou injection

Nos contrôles portent sur :

- L'origine des produits : les produits d'origine font l'objet d'une FDES conforme au Programme INIES
de déclaration environnementale et sanitaire Date de création : 02-11-2020 Date de fin de validité :
01-11-2025.
- Granulométrie mesurée conformément à la norme EN 933-3: continue de 1-5 mm
- Masse volumique en vrac avant et après ensachage conformément à la norme EN 1097-3 : 16 g/l \pm 4%
- Pourcentage de particules concassées élastifiées 80%
- Équipement communs et étalonnage du volume des sacs plus ou moins 5% conformément à la norme EN 932-
5
- Étiquetage des sacs conforme à l'article R221-23 du code de l'environnement su 1^{er} Sept 2013.

Données environnementales : ECOGRAPHITE® : 85 % d'air + 14 % de carbone spécifique, structure
nid d'abeille, hydrophobe, Exempt de PENTANE, CFC, de HCFC et HFC, sels de Bore et autres gaz
d'expansion halogénés, biologiquement neutre , ne contiennent aucune substance appartenant à la liste
déclarée REACH. Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC,
2002/525/EC, 2000/95EC, 2002/95/EC, et suivantes, Energie grise, inférieure à 225 kWh/m³

Le traitement des produits pour leur production, ensachage, puis leur utilisation ne comporte aucun traitement
chimique ou adjonction de quelque ajout que ce soit.

Le produit est A+ et ne contient aucun gaz volatil ou semi Volatil

Conforme au Plan National Santé-Environnement PNSE 4 (2020-2024)

Nous soussigné Marine Rouillé Responsable qualité de la société EBPC (Ecographite SAS), atteste par la
présente que nos productions disposent d'un marquage CE conforme à la norme EN 13168 :2008 Annexe ZA, , et
ainsi répondent aux exigences des directives européennes ainsi que RE 2020 en France et SIA en Suisse
appliqués aux produits pour l'isolation thermique des bâtiments.

A Sophia Antipolis Ce 1^{er} juin 2024

Marine Rouillé

SAS EBPC ECOGRAPHITE-BIOPLASTIQUE
Verzur n°4 bis - 03140 Target

Tél. + 33 (0) 665 124 606

Siret : 849 290 622 00018 - APE 7219Z

R & D : SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email
ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Référence du document mars 24

DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR

FDS (Fiche de Sécurité) conforme au règlement CE n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 et transmise par SAS ECOGRAPHITE à l'acheteur conformément à l'article R.4411-73 du Code du travail ref juin 24	
Type de produit	Billes d'ECOGRAPHITE
Références produits	ECOGRAPHITE Granulométrie inf a 5 mm Masse volumique apparente en vrac 16-18 g/l.
N° de code de la FDS	ECO S du juin 24
Composition	Carbone spécifique et air
Numéro CAS	Carbone 1333-86-4
Destination du Produit	Isolation Thermique de bâtiments à usage Habitation et ERP selon NF EN 13055-1 dans le respect des normes en vigueur
	Entraîneur d'air solide dans les mortiers et bétons selon Norme EN 206.1, avec des adjuvants normalisés, dans le respect des normes en vigueur
	Sur spécifications de Granulométrie du fabricant de produits d'Ameublement
	Sur spécifications de granulométrie de Métteur en scène, usage spectacles recevant du Public
Restrictions	Ne pas stocké ou utilisé pour des points susceptibles d'être exposés à plus de 90°C
Classification & Etiquetage	Contrôle conforme au règlement EU 305/2011 du 9 mars 2011 et EN 13163 : 2008 concernant les Matériaux d'isolation thermique des parois opaques définies par la RE 2020, ETIQUETAGE des sacs conforme à l'arrêté du 19 avril 2011 et à l'article R.4411-73 du Code du travail
Risques sur la santé	Inhalation, contact avec la peau, les yeux ou ingestion: inerte et sans danger. Toute immersion totale dans le produit (spectacles) doit faire l'objet de précautions particulières afin de ne pas encombrer les voies respiratoires)
Réaction au Feu	M1 difficilement inflammable, à moins de 350°C
Effets néfastes pour l'environnement	Le produit est non biodégradable mais sans dommage pour la flore et la faune il peut être recyclé à 100%
Numéro CAS	Carbone 1333-86-4 pour 16 % et AIR
Numéro EINECS ou ELINCS	Le produit est un polymère selon la réglementation européenne; de ce fait il n'a pas à être enregistré dans l'inventaire EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
PROPRIETES PHYSIQUES	
Couleur	Noir anthracite
Odeur	Aucune
Solubilité de la préparation dans l'eau :	Non diluable
Hydrophobie de l'alvéole	Hydrophobe a pression atmosphérique
Etat physique :	Solide
Point éclair :	370°C
Solubilité	la partie carbone est insoluble dans les hydrocarbures aromatiques, les solvants halogénés et les cétones
Hydrosolubilité :	Soluble a plus de 200°C
Point de ramollissement :	85 à 100°C
Température d'auto inflammation :	450°C
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
Classification SIMDUT	La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.
INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
Potentiel de bio accumulation :	Pas de bio-accumulation dans le sol la flore et la faune
Résultats de l'évaluation PBT	M1 sans retardateur de flamme additionné, qui entrainerait une combustion lente et fortement toxique.
Autres informations	Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC, 2002/525/EC, 2000/95EC, 2002/95/EC, et suivantes.
CONSIDERATIONS RELATIVES A SON ELIMINATION	L'Ecographite est constitué à 90% d'air, il est recyclable à l'infini, facile à aspirer pour le reconditionné, en fin de vie il est compressé pour être de nouveaux expansé. Législation locale : Pas classé comme déchet chimique.
AUTRES INFORMATIONS	Structure interne alvéolaire nid d'abeille ; Pourcentage de vide entre billes : 17-20 % ; Pourcentage d'air dans les billes : ± 70 % Risque de corrosion : Nul ; Stockage illimité dans le temps, a l'abri des UV
Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances actuel et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.	

R & D : SAS ECOGRAPHITE® N° Siret 849290 622 APE 7219Z : Tel Hotline 00 33 (0) 6 65 12 46 06, email ecographite@live.fr Site Web www.ecographite.fr Référence du document mars 24

DOCUMENT A CONSERVER AVEC COPIE DE LA FACTURE et ETIQUETTE SACS SANS LIMITE DE TEMPS POUR TOUTE DPE ENERGETIQUE ULTERIEUR